

Communauté de Communes du Sud Artois
Budget Annexe Dév Eco 2016
Délibération 2017-022 du 11 avril 2017

**DELIBERATION DE LA
COMMISSION ADMINISTRATIVE
sur le Compte Administratif
sur le Compte de Gestion
sur l'affectation des Résultats**

Nombre de Membres en exercice 85
Nombre de membres présents : 61
Nombre de suffrages exprimés : 61+5 pouvoirs
Votes Contre 0 Pour : 65
Date de convocation : 3 avril 2017.

La Commission Administrative, réunie sous la Présidence de Monsieur Gérard DUE, Vice-Président, délibérant sur le Compte Administratif 2015 dressé par Monsieur Jean Jacques COTTEL, Président, après s'être fait présenter le Budget Primitif, le Budget Supplémentaire et les Décisions Modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le Compte de Gestion dressé par le Comptable, visé et certifié par l'Ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la Comptabilité Administrative,

1°/ lui donne acte de la présentation du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		1 157 864,41
Part affectée à l'investissement		
Opérations de l'exercice	588 430,24	631 567,48
TOTAUX	588 430,24	1 789 431,89
RESULTAT DE CLOTURE		1 201 001,65

Besoin de financement
Excédent de financement

Restes à Réaliser DEPENSES
Restes à Réaliser RECETTES

Besoin total de financement
Excédent total de financement

DEPENSES OU DEFICIT	INVESTISSEMENT	
	RECETTES OU EXCEDENT	RECETTES OU EXCEDENT
		319 832,90
376 266,46		419 365,00
376 266,46		739 197,90
		362 931,44

362 931,44

362 931,44

DEPENSES OU DEFICIT	ENSEMBLE	
	RECETTES OU EXCEDENT	RECETTES OU EXCEDENT
		1 477 697,31
964 696,70		1 050 932,48
964 696,70		2 528 629,79
		1 563 933,09

PREFECTURE DU PAS DE CALAIS
Direction des Collectivités Locales

11 MAI 2017

ARRIVÉE

2°/ Constate les identités de valeur avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le Compte de Gestion dressé par le Comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve,

3°/ reconnaît la sincérité des Restes à Réaliser,

4°/ arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en Euros,

5°/ Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

au compte 1068 (recettes d'investissement)

au compte 002 (Excédent de fonctionnement reporté).

Ont signé au registre des délibérations tous les membres en exercice à l'exception de :

Absents et excusés : Mmes C. MEGRET - D. LEVESQUE - V. HERMANT - G. WATSON - N. GOUBET - D. TABARY - F. LETURCO - M. GORGUET - N. CARON - M. B. DE REU - Ph. DERUY - G. POUJILLAUDE - L. GABRELLE - B. VAILLANT - J. MAURER - P. GORGUET - B. BRONNIART - C. TABARY - P. VISENTIN - J.N. MENAGE - H. COPIN - G. TRANNNIN - D. DELEPLACE - P. WELELE - J. VASSEUR - M. POUJILLAUDE - C. MASSON - J. DESCAMPS - M. BLONDEL - C. DAMBRINE - Ch. HEMAR - H. BASSEZ - M. G. POUJILLAUDE, absent et excusé, a été suppléé par M. B. SEGERS - M. P. VISENTIN, absent et excusé, a été suppléé par M. A. LESAGE - M. H. COPIN, absent et excusé, a été suppléé par M. J. LOCQUET - M. D. DELEPLACE, absent et excusé, a été suppléé par M. D. PORET - M. J. VASSEUR, absent et excusé, a été suppléé par M. J. Y. HARMIEGNIES - M. M. POUJILLAUDE, absent et excusé, a été suppléé par M. J. LEBRET - M. M. BLONDEL, absent et excusé, a été suppléé par M. S. LEJEUNE - M. H. BASSEZ, absent et excusé, a été suppléé par M. G. RICAUX

> Mme D. TABARY, absente et excusée, a donné pouvoir à M. J.P. BOUSSEMAR - Mme G. WATSON, absente et excusée, a donné pouvoir à Mme E. DROMART - M. B. DE REU, absent et excusé, a donné pouvoir à Mme P. TARD - M. Ph. DERUY, absent et excusé, a donné pouvoir à M. B. DUVERGE - M. B. VAILLANT, absent et excusé, a donné pouvoir à M. Y. BONNERRE

Pour expédition conforme.



Le Président,

Mr. Gérard DUE.